

CERTIFICAT DE MATELOT PONT – FOAD*

Formation Hybride : mise en œuvre en présentiel et à distance

Réf. CMP - arrêté du 18/08/2015 - *QEP 2023-2025*

TITRE(S) VISE(S) & NIVEAU(X) DE FORMATION

- Certificat de matelot pont, titre monovalent Niveau 3 (anciennement V)
- Attestations de formation et de succès, le cas échéant, menant au certificat correspondant
- Fiche RNCP: RNCP39154

TEXTE(S) DE REFERENCE

■ <u>Arrêté du 18/08/2015 modifié</u>, relatif à la délivrance du certificat de matelot pont, du certificat de matelot de quart passerelle et du certificat de marin qualifié pont et ses Annexes II et III fixant le programme de formation et d'évaluation du certificat de matelot pont

FINALITE(S)

■ Ce certificat permet d'exercer le métier de matelot aux fonctions d'appui au pont sur des navires de commerce, de plaisance ou de pêche. Le titulaire de ce certificat peut, dans le cadre de son évolution professionnelle, gravir les échelons en poursuivant un cursus de formation à la pêche, au commerce ou la plaisance. Pour plus d'informations, consulter les cursus proposés sur le site <u>formations.mer.gouv.fr</u> ou cliquer <u>ICI</u> pour les métiers de la filière Pont.

En lien également : la Fiche METIER : « Matelot(e) »

PUBLIC(S) CONCERNE(S) & PREREQUIS

- Prérequis réglementaires : Toute personne âgée de 18 ans, au moins, le jour d'entrée en formation désireuse d'exercer le métier de marin en tant que matelot pont sur navire de commerce, plaisance ou pêche, répondant aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 du 03/12/2015. Une attestation d'aptitude à la navigation délivrée par un médecin des gens de mer, en cours de validité, devra être fournie avant l'inscription, ainsi qu'une attestation de natation 50 Mètres départ plongé
- Prérequis matériels : Disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet (prêt possible)
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFCM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcm.fr

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

Préparer le (la) stagiaire aux tâches qu'il, elle devra accomplir dans l'exercice de son futur métier de matelot et ce, dans des conditions satisfaisantes, en toute sécurité, par l'apport de connaissances théoriques et pratiques, le développement de compétences savoir-faire professionnels tels que : connaissances de l'environnement réglementaire, manœuvre, embarcation, matelotage, manutention et arrimage, sécurité, sauvetage, survie, navigation, stabilité, tenue de quart ...

DUREE(S), MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS)

- 376 h 00 dont : 202 h 00 dispensée en centre et en présentiel (face à face) et 174 h 00 de formation à distance, via une plateforme de formation à distance, un PC ou tablette et une connexion internet Haut-Débit. (Les candidats souhaitant se former sous cette modalité dépourvus du matériel requis doivent le signaler lors de la demande d'inscription).
- Formation modulaire (acquisition de modules), théorique et pratique avec exercices/TP, mises en situation, alternant période de formation en centre et à distance réalisée dans divers environnements pédagogiques selon les enseignements (centre, à distance : de chez soi ou en centre si besoin, en milieu mer, bâtiment feu ...)
- Groupe de 16 stagiaires à 24 stagiaires







Contenus -		Durées			
Thématiques	Modules – Sous-modules	Face à face	@distance	Autonomie dirigée	TOTAL HEURES
Module P1-Appui Navigation	Navigation (24 h)	8h30	15h30	-	116 h 00
	Météorologie (7 h)	1h30	5h30	-	
	Règles de barre, feux balisage,	25.00	26500		
	signaux (28 h)	2h00	26h00	-	
	Tenue du quart (3h)	-	3h00	-	
	Manœuvre/embarcation (54h)	49h00	5h00	-	
Module P2-Appui Manutention,	Manutention et arrimage (3h)	-	3h00	-	57 h 00
	<u> </u>				
arrimage cargaison	Matelotage et engins de pêche (54h)	48h00	6h00	-	37 11 00
et pêche					
Module P3-Appui Contrôle, exploitation du navire, assistance	Description et construction (18h)	3h00	15h00	-	49 h 00
	Stabilité (4h)	-	4h00	-	
	Sécurité (21h)	1h00	20h00	-	
	, ,				
aux personnes à	ntretien et réparation (6h)	1h30	4h30	_	
bord, entretien et	Entretien et reparation (on)	11130	41130	-	
réparation					
Module NP-Appui	Environnement réglementaire (13h=	5h00	8h00	_	13 h 00
National Pont					
Formations Spécifiques STCW Autres actions ou modules complémentaires	Certificat de formation de base à la	27h00	25h00	_	87 h 00
	sécurité (CFBS@Foad) (forfait 52h)				
	Formation de sensibilisation à la	5h00	-	-	
	sûreté (5h)				
	Certificat d'aptitude à l'exploitation	101.00	121.00		
	des embarcations et radeaux de survie	18h00	12h00	-	
	(CAEERS) (30h)				
	Accueil général (7h), Positionnement	10h30	-	-	
	Pédagogique (3h30)				
	Entretien et validation du projet :	0 6 20			
	Public spécifique PREPA QUALIF	0 h 30	-	-	53 h 30
	(0h30) Service Social Maritime (3h30)	3 h30	-	_	
	Soutien - Ateliers pédagogiques (P1-	3 1130	-	_	
	Navigation) (14h)	11h30	2h30	-	
	Réussir son intégration dans un nouvel				
	équipage" (7h)	-	7h00	-	
	Techniques de Recherche d'Emploi				
	(TRE) (14h00)	2h00	12h00	-	
	Bilans – entretiens (4h00)				
	(intermédiaire et final)	4h00	-	-	
Evaluations	5 CCF (3 CCF à l'écrit et 2 CCF				
	pratiques) = 5h*	X	-	-	-
	1 Epreuve Finale Orale (Règles de				+
	barre, feux, balisages, signaux)	0h30	-	-	0 h 30
TOTAL Parcours CMP - Heures Stagiaire		202h00	174h00	_	376 h 0

^{*} Ces heures d'évaluations en CCF sont déjà comptabilisées dans le programme de formation





CONDITIONS D'ADMISSION A L'EXAMEN, DE DELIVRANCE DU DIPLÔME

- Avoir suivi la formation et avoir satisfait aux épreuves d'évaluation des modules concernés
- L'évaluation relative au certificat de matelot pont est composée de 5 épreuves en CCF et d'une épreuve finale à l'oral
- Le certificat CMP est obtenu dès lors que le candidat a obtenu une note moyenne ≥ à 10/20, sans note éliminatoire, au cours de l'évaluation de chaque module concerné
- En cas d'échec à un module, les modules acquis restent valables 5 ans, le candidat peut donc se représenter aux épreuves du module non acquis durant ce même laps de temps

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU CERTIFICAT DE MATELOT PONT

- Être reconnu(e) apte à la navigation par un médecin des gens de mer
- Être âgé(e), à minima, de 16 ans le jour du dépôt de la demande du certificat
- Être titulaire de l'ensemble des attestations de formations modulaires du CMP (Md. P1/P2/P3 et NP)
- Être titulaire du certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) valide

INTERVENANT(E)S

■ Intervenant(e)s divers, tous qualifiés et/ou experts dans leur(s) domaine(s) de compétences en lien avec les matières enseignées

ENCADREMENT DE LA FORMATION A DISTANCE

Votre formation, vos apprentissages sont encadrés, tutorés par des formateurs experts, appelés « tuteurs » qui vous suivent et vous accompagnent tout au long de votre processus formatif

DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

TARIF ET FINANCEMENT

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre cas ...)

*Cette formation fait partie de l'offre QUALIF EMPLOI proposée et financée par la région Bretagne

Pour les candidats qui hésitent à suivre une formation hybride dont une partie est réalisée à distance, via une plateforme de formation dédiée, sachez que vous n'êtes pas tout seul face à votre ordinateur. Bien au contraire.

Votre formation, vos apprentissages sont encadrés, tutorés par des formateurs experts (appelés « tuteurs » qui vous suivent et vous accompagnent tout au long de votre processus formatif.

(1) Bien que modulaire, cette formation n'est pas nécessairement mise en œuvre par module sur l'ensemble de nos sites. Pour connaître les sites de formation pratiquant une planification modulaire, merci de nous contacter





